PROCÈS-VERBAL DU COLLÈGE DES ÉCOLES DOCTORALES
29 AVRIL 2025

Etaient présent.e.s ou représenté.e.s :

- ANZANELLO Camille, Gestionnaire de l'ED Galilée
- AUSONI Christian, Responsable de l'EUR PNGS M&CS
- AYMÉ Catherine, Représentante des doctorants de l'ED Érasme
- BESSIS Natacha, Directrice de l'ED Galilée
- BODINI Olivier, Directeur adjoint de l'ED Galilée
- CARON-MARILLAT Sandrine, Coordinatrice des écoles doctorales
- GIROD Séverine, Responsable du pôle études doctorales
- HASSOUNI Khaled, Vice-Président de la commission recherche
- LÉPINE Alexandra, Directrice de la recherche
- MARGAT Aurore, Directrice de l'EUR SlePS, représentée par Christian AUSONI
- RIGOT Sandra, Directrice de l'ED Érasme
- SAVIGNAC Emmanuelle, Directrice adjointe de l'ED Érasme
- SOUMIGRAY Cynthia, Gestionnaire de l'ED Érasme
- VALLÉE Mathieu, Représentant des doctorants de l'ED Galilée

Ordre du jour :

1) Informations générales,
2) Approbation du projet de PV de la séance du 4 mars 2025,
3) Point d'information sur l'EUR PNGS M&CS,
4) Point qualité certification ISO 9001,
5) Point sur les inscriptions et réinscriptions en doctorat,
6) Catalogue des formations doctorales 2024/2025,
7) Point sur la nomination d'ambassadeurs du doctorat,
8) Point sur les événements,
9) Questions diverses.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h06 par Khaled Hassouni, Vice-Président de la Commission recherche.

1) Informations générales

Khaled Hassouni commence par faire un point sur les différents appels à projets.

Il indique que la préparation des appels à projets d'établissement et à l'invitation de chercheurs internationaux est en cours. Il précise qu'un de ces trois appels à projets proposé pour discussion à la Commission recherche concerne un thème pluridisciplinaire. Khaled Hassouni indique également que ces appels seront discutés et votés à la prochaine Commission recherche du mardi 6 mai pour une publication le 19 mai.

Il informe qu'aucune candidature n'a été proposée pour l'appel à projets des chaires en SHS de la région Ile-de-France malgré son insistance, ce qu'il regrette. Il estime qu'au moins une candidature aurait pu être proposée. Il souhaiterait, pour l'année prochaine, qu'USPN propose au moins une candidature à l'Alliance Sorbonne Paris Cité.

Concernant l'appel à projets SESAME, qui visent à soutenir l'acquisition de grands équipements par les acteurs de la recherche sur la région Ile-de-France, Khaled Hassouni informe que 4 dossiers, au plus, devraient être déposés par l'USPN : le projet PROSPECTIVE pour SMBH, un projet sur la lithographie pour la Salle blanche, un projet sur les procédés d'élaboration des matériaux pour le LSPM et, éventuellement, un projet sur la microscopie pour le LVTS à SMBH.

Natacha Bessis relève qu'il n'est pas possible de présenter deux projets, par une seule composante, SMBH en l'occurrence.

Khaled Hassouni indique qu'il a essayé d'intégrer la demande du LVTS sur la microscopie à un projet d'envergure de l'UPC portant sur la microscopie électronique et impliquant l'Unité USPN-UPC-INSERM *Santé orale*. Ceci n'a pas pu se faire car le projet d'UPC était focalisé sur la microscopie électronique alors que la demande du LVTS concernait surtout la microscopie optique.. Il estime qu'il y avait quand même une possibilité intéressante qui n'a pas abouti. Khaled Hassouni estime que l'université a ses chances dans ses appels à projets SESAME. Il prend notamment pour exemple le projet CARAMEL, pour les lasers rapides qui ont obtenu des soutiens de l'ordre de 1 million d'euros.

Khaled Hassouni rappelle que l'Université Sorbonne Paris Nord a adhéré au dispositif CoARA, Coalition pour l'Avancement de l'Evaluation de la Recherche. Il précise que ce dispositif porte sur l'évaluation de la recherche et des chercheurs, à un niveau international. Il précise que la mise en conformité des modes et pratiques de l'université en matière de recherche avec les préconisations de ce dispositif est, pour lui, une mission importante qui devra être menée dans les années qui viennent avec la Direction de la recherche. Nous allons en effet vers une science plus ouverte en lien direct avec les pairs et les communautés scientifiques, et où les sociétés savantes, les associations scientifiques et les grands éditeurs devront se repositionner. Il s'agit là d'une évolution cruciale. Il demande aux écoles doctorales de réfléchir sur l'impact qu'a cette évolution sur la valorisation des travaux de thèses en termes de publications dans un contexte de science ouverte, et notammentles difficultés d'accès dans certains domaines aux meilleures revues qui risquent de devenir payantes. .

Mathieu Vallée indique s'être rendu à une conférence lors de laquelle une professeure a évoqué ce point. Il indique que du contenu existe pour se renseigner dans les domaines des mathématiques, de la physique et de l'informatique.

Alexandra Lépine ajoute que de la documentation est disponible sur le site de l'INSERM (affiches, explications...).

Olivier Bodini indique qu'il y a une ouverture des données et qu'il s'agit d'un vrai changement de paradigme.

Khaled Hassouni informe que l'USPN participe à l'Alliance Européenne UNINOVIS. Cette alliance est essentiellement tournée vers la formation sur les sciences des données appliquées. La France a cependant la volonté que les alliances universitaires de ce type puissent à terme servir pour monter des consortia pour répondre à des appels à projets de recherche collaborative au niveau européen. Dans cetb esprit, un soutien financier de 700 k€ a été octroyé à UNINOVIS dans le cadre de France 2020, pour aider à identifier et monter ces consortia. Il considère de ce fait que les écoles doctorales ont une position stratégique dans cette alliance, de par leur positionnement sur l'articulation entre formation et recherche. Il a donc demandé à Basudeb Chaudhuri Chargé de mission relation internationale et valorisation de la Recherche, de prendre contact avec les écoles doctorales pour échanger sur les possibilités d'association des écoles dans ce projet.

Natacha Bessis indique que cela ne concerne que l'enseignement.

Khaled Hassouni reprécise que même s'il est vrai que le financement européen ne concerne que la formation, le soutien non-négligeable de l'ANR vise clairement l'utilisation de ces alliances pour monter des consortia afin de répondre à des appels à projets européens en matière de recherche. La formation doctorale peut de ce fait en bénéficier.,

Natacha Bessis précise qu'il s'agit de collaboration et non de financement de la recherche.

Khaled Hassouni approuve le propos de Natacha Bessis et ajoute que cela financera des missions pour identifier et mettre en place des équipes capable non seulement de développer des projets de formation mais également mettre en place des consortia capable de monter des projets de recherche pour répondre à des appels à projets de recherche.

Khaled Hassouni conclut les informations générales en annonçant qu'Emmanuelle Savignac a été élue, à l'unanimité, Directrice adjointe de l'École Doctorale Érasme.

2) Approbation du projet de PV du 4 mars 2025

Khaled Hassouni demande si des modifications sont à apporter sur le procès-verbal de la séance du 4 mars 2025.

Vote :
Pour : 14

Le procès-verbal de la séance du 4 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

3) Point d'information sur l'EUR PNGS M&CS

Christian Ausoni présente l'EUR PNGS M&CS (École Universitaire de Recherche - Paris Nord Graduate School in Mathematics & Computer Sciences). Il informe que ce projet a démarré il y a 5 ans, en septembre 2020 ; pour rappel, la double-licence math-info a ouvert l'année 2015-2016. Il précise également que le projet avait été déposé par l'ancien Président de l'université, Christophe Fouqueré. Christian Ausoni indique que l'objectif était de proposer un cursus orienté recherche, avec un système de majeure/mineure s'appuyant sur les trois masters MathSTIC existant, permettant d'accueillir 25 étudiants avec pour chacun une bourse de 1 000 euros par mois sur toute l'année, ainsi que 6 contrats doctoraux.

Khaled Hassouni demande quel est le budget de cette EUR.

Christian Ausoni indique que le budget ANR est de 4,5 millions d'euros sur 8 ans, incluant le financement pour un ou une chargé.e de projets. Il informe que le démarrage de l'EUR a coïncidé avec le début de la crise du COVID où les déplacements étaient extrêmement difficiles. Le projet a donc démarré lentement, puis le nombre d'étudiants internationaux accueillis au sein de l'EUR a augmenté au fil des années : 4 étudiants la première année, 9 étudiants la deuxième année, 17 étudiants la troisième année et 33 étudiants la quatrième année. Il ajoute que cette année 29 étudiants sont inscrits.

Christian Ausoni précise que le taux de poursuite en thèse est d'environ 40%, ce qu'il juge être très satisfaisant, un objectif principal de l'EUR étant d'augmenter le flux du master vers le doctorat. En ce sens, la règle est que les contrats doctoraux EUR soient accordés en priorité aux étudiants du

master. Christian Ausoni indique toutefois avoir rencontré des difficultés avec la coordination entre les 3 masters, l'objectif étant qu'à terme l'EUR chapeaute les trois masters.

Christian Ausoni ajoute que la moitié du budget a été utilisée sur une période de 5 ans. Il indique que l'évaluation « Go/No go » de mi-parcours par l'ANR est en cours. Nous saurons à l'issue de cette évaluation si l'EUR est reconduit pour 3 ans. Il indique que si tel est le cas il examinera la possibilité d'avoir un prolongement de 2 année supplémentaire, soit jusqu'en 2030, sans soutien additionnel. Il précise que l'audit n'a pas encore eu lieu.

Khaled Hassouni lui demande quand il aura lieu.

Christian Ausoni fait savoir qu'il devait normalement avoir lieu durant la semaine du 10 juin mais que la date exacte n'a pas encore été fixée.

Alexandra Lépine indique qu'il va être très compliqué de l'organiser durant cette semaine, notamment s'il ne s'agit pas d'un audit resserré et que l'ANR demande la présence de plusieurs personnes.

Khaled Hassouni indique que cet audit sera peut-être reporté. Il demande également à Christian Ausoni si un dossier est à fournir.

Christian Ausoni indique que le dossier a déjà été fourni, et qu'il va les relancer sur ces autres points.

Khaled Hassouni demande si le même budget sera accordé en cas de reconduction du financement.

Christian Ausoni indique avoir demandé à l'ANR s'il était possible de continuer jusqu'en 2030, soit 5 ans de plus au lieu 3, et que cela pourrait se négocier avec le même budget.

Alexandra Lépine précise qu'il est déjà possible de faire une demande de fongibilité à l'ANR.

Christian Ausoni s'interroge sur le déroulement des appels en cours si l'ANR ne reconduit pas son financement.

Alexandra Lépine indique que l'EUR est géré comme tous les contrats de recherche ce qui signifie que l'éligibilité des dépenses est contrôlée par l'ANR. C'est l'USPN qui devra prendre en charge les dépenses engagées hors période d'éligibilité. Elle conclut qu'aucune nouvelle embauche ou bourse ne doivent être accordées avant les résultats de l'audit.

Christian Ausoni précise que l'une des critiques principales énoncées lors de l'évaluation des EUR de la première vague, qui ont démarré deux ans plus tôt, est le faible recrutement d'étudiants étrangers.

Khaled Hassouni demande quel est l'objectif du dispositif national « EUR » en termes de pédagogie et comment on sait si cela a bien marché.

Christian Ausoni indique être impliqué dans le réseau des EUR (celui-ci avait été créé par la première manager de projet de M&CS). Il précise que le premier objectif des EUR est la création de *graduate schools*, c'est-à-dire d'un cursus recherche master+doctorat de cinq ans. Pour l'instant, de tels cursus ne sont pas encore en place en France à sa connaissance, la sélection pour le doctorat se faisant toujours sur concours à la fin du M2.

Le réseau EUR s'est organisé en association cette année, avec entre autres comme objectif de faire du lobbying auprès du ministère pour le développement d'un tel cursus de cinq ans master+doctorat. Christian Ausoni ajoute que les EUR sont très impactés par les grandes écoles, d'où viennent de nombreux étudiants en doctorat.

Khaled Hassouni précise qu'une des plus fortes critiques qui a été émise sur la politique de l'établissement suite à l'évaluation HCERES concerne le faible nombre des étudiants de Master d'USPN qui continuent en thèse à l'USPN.

Alexandra Lépine demande si l'EUR pourrait proposer des formations ou séminaires pour les doctorants.

Christian Ausoni indique qu'un frein est la surcharge des enseignants. Les mini-cours par les profs-invités sont aussi une possibilité. C'est aussi ce qui a freiné l'évolution des cours vers une plus grande convergence des masters.

Natacha Bessis indique que la difficulté réside dans le fait que les 3 masters existaient avant la création de cette EUR.

Khaled Hassouni demande si la perspective de perdre cette EUR n'a pas motivé les gens.

Christian Ausoni soutient ne pas vraiment comprendre cette réticence mais indique devoir composer avec.

Khaled Hassouni lui demande également si autre chose avait été créé en dehors du master.

Christian Ausoni lui répond qu'il n'était pas prévu de créer un nouveau master, et que le projet était d'avoir une formation à la carte dans les 3 masters, avec de la flexibilité. Il ajoute que pour les UE spécifiques qui ont été créées, ce sont principalement des post-doc, des doctorants et des chargés de recherche, et non des enseignants chercheurs, qui font des vacations.

4) Point qualité certification ISO 9001

Séverine Girod rappelle que, depuis novembre 2020, le pôle études doctorales et le pôle administration de la recherche de la Direction de la recherche ainsi que les deux écoles doctorales sont certifiés ISO 9001. Elle précise que cette certification est valable pour une durée de 3 ans avec un audit de suivi annuel. Elle ajoute que le renouvellement de cette certification a lieu en 2025. Séverine Girod fait savoir que des points mensuels sont en cours avec la CCI – Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne, qui assure l'accompagnement de l'université pour cette démarche qualité. Elle précise que 9 processus sont certifiés : pilotage, satisfaction/amélioration, accompagner la recherche, HDR, formations des doctorants, inscriptions, préparation au doctorat pour les deux écoles doctorales, soutenance de thèse et gestion des agents.

Séverine Girod propose également de créer une équipe sur Teams pour partager tous les documents relatifs à cette certification. Elle a également proposé que la direction ainsi que la direction adjointe de chaque école doctorale soient présentes pour les différents audits.

Elle rappelle les dates importantes :
- Vendredi 27 juin 2025, toute la journée : audit interne

- Mardi 30 septembre 2025, de 14h00 à 16h00 : revue de direction
- Jeudi 9 octobre 2025, toute la journée : audit de certification

Séverine Girod précise que la priorité est de mettre à jour la politique qualité et le contexte avec le nouveau Vice-Président de la Commission recherche, Khaled Hassouni, ainsi que chaque pilote remplisse le tableau des indicateurs pour la période 2024-2025.

5) Point sur les inscriptions et réinscriptions en doctorat

Séverine Girod fait un point sur les inscriptions et réinscriptions en doctorat :

Inscriptions en première année pour l'année 2024-2025 :
- 75 inscrits à l'École Doctorale Galilée (dont 5 en attente de finalisation de l'inscription administrative)
- 64 inscrits à l'École Doctorale Érasme (dont 1 en attente de finalisation de l'inscription administrative)
> Soit 145 inscriptions en première année au total

Réinscriptions pour l'année 2024-2025 :
- 166 réinscrits à l'École Doctorale Galilée (dont 1 en attente de finalisation de l'inscription administrative)
- 213 réinscrits à l'École Doctorale Érasme (dont 2 en attente de finalisation de l'inscription administrative)
> Soit 382 réinscriptions au total

Séverine Girod précise qu'au total, 527 doctorants sont inscrits en 2024-2025 et que pour les dossiers en attente la régularisation se fera en novembre.

Khaled Hassouni lui demande quelle est la tendance par rapport aux autres années.

Séverine Girod indique qu'il y a une augmentation des inscriptions, par rapport à l'année précédente.

Khaled Hassouni lui demande également ce qui (ou qu'il ?) se passe pour les étudiants qui ne se sont pas réinscrits.

Alexandra Lépine l'informe que sans réinscription, tout est censé s'interrompre (assurance, contrat doctoral, manipulations en laboratoire…).

Camille Anzanello ajoute que les directeurs de thèse ont été relancés.

Khaled Hassouni précise qu'il faut également inclure les directeurs des unités de recherche dans ces relances.

6) Catalogue des formations doctorales 2025-2026

Séverine Girod présente le catalogue des formations 2025-2026. Elle précise avoir envoyé le tableau des propositions sur la même base que l'année dernière, sachant que certaines formations n'ont pas été dispensées cette année (CV, LinkedIn…). Elle informe que la formation initiation à la création d'entreprise avec le Pépite CréaJ IDF a bien plu, de même que l'initiation à l'éthique. Elle

précise avoir connaissance de ces retours grâce aux questionnaires d'évaluation qui sont systématiquement envoyés aux doctorants à l'issue des formations.

Emmanuelle Savignac souhaite intervenir sur la composition de ce catalogue. Elle indique avoir rencontré le PUI de Cergy qui propose des masterclass sur la propriété intellectuelle et pense qu'il serait intéressant de proposer ce type de formation. Elle considère également, qu'au vu des retours reçus suite à l'envoi du questionnaire de satisfaction auprès de tous les doctorants sur le vécu de la thèse, il serait nécessaire de proposer des formations sur la gestion du stress et des relations, qui sont pour le moment absentes du catalogue. Emmanuelle Savignac souligne que ce ne sont que des propositions.

Séverine Girod indique que rien n'est figé et que le catalogue peut évoluer.

Olivier Bodini souhaite également faire deux propositions de formations. D'une part il aimerait qu'une formation sur l'usage des outils de l'IA soit proposée. Il suggère de mener en parallèle avec Natacha Bessis une réflexion pour définir les règles permettant d'encadrer cet usage. Il estime que les deux écoles doctorales sont concernées. D'autre part, il souhaiterait qu'une formation à la manipulation des données avec des outils de l'IA soit proposée. Il considère que les doctorants n'y sont pas formés, alors que les recherches menées dans un grand nombre de laboratoires, notamment dans le domaine du biomédical, font appel à de la manipulation de données.

Natacha Bessis ajoute en avoir discuté avec Olivier Bodini et indique qu'ils aimeraient lancer un petit groupe de travail pour conseiller les doctorants sur ce qu'ils peuvent faire avec l'IA.

Olivier Bodini indique que beaucoup de doctorants utilisent l'IA et que cela pose des questions sur la manière de le faire. Il considère qu'il faut appréhender cet outil de manière intelligente. Il souhaite savoir comment se positionner par rapport au fait que l'IA peut être questionnée pour alimenter une recherche, ce qui induit un risque de dépossession de l'activité de recherche. Olivier Bodini indique que si l'IA fait gagner du temps, elle fait également perdre en compétences et en contrôle. Il souligne qu'il faut être vigilant sur ce point. Il conclut en indiquant que même si son utilisation non-éclairée peut mener à un appauvrissement en termes de savoir, l'IA reste néanmoins un outil bibliographique extraordinaire.

Séverine Girod informe qu'elle a intégré la formation de Vincent Lorent pour la tester mais qu'elle attend la validation de chacun.

Natacha Bessis estime que cette formation est très pointue et qu'elle ne correspond que moyennement dans l'esprit des formations doctorales. Le volume horaire est peut-être un peu trop élevé. Elle propose de l'ouvrir cette année, puis de faire le point en s'appuyant sur le nombre d'inscrits et les retours des enquêtes sur les formations pour statuer sur son maintien par la suite.

Séverine Girod indique que les formateurs vont être contactés dès à présent pour préparer l'année prochaine. Elle ajoute se renseigner pour intégrer les propositions de formations qui viennent d'être faites avec les directions adjointes en charge des formations doctorales.

Suite à plusieurs retours des formateurs, Alexandra Lépine soulève la question de l'absentéisme des doctorantsqui a conduit à l'annulation de certaines formations.

Séverine Girod précise également que le volume horaire de certaines formations a été réduit.

7) Point sur la nomination d'ambassadeurs du doctorat

Khaled Hassouni informe que la première campagne de nomination d'ambassadeurs du doctorat a été lancée. Il indique qu'il s'agit d'un titre honorifique, exercé bénévolement durant 3 ans et adressé aux docteurs ayant soutenu leur thèse. Il précise que l'ambassadeur a pour mission de soutenir l'employabilité des docteurs et de promouvoir le doctorat en participant à des journées annuelles. Il ajoute également qu'une présélection de 3 dossiers (2 au niveau académique et 1 au niveau régional) est à soumettre avant le 25 mai et qu'il aimerait que l'USPN propose des candidats.

Alexandra Lépine ajoute qu'il est nécessaire que le docteur qui candidate ait une appétence pour l'innovation.

Khaled Hassouni demande si certaines personnes seraient susceptibles de jouer ce rôle-là.

Séverine Girod lui demande s'il souhaite qu'un appel à candidatures soit fait.

Alexandra Lépine indique que ces propositions doivent venir des directions des écoles doctorales.

Khaled Hassouni estime que Rémi Mesples Carrere a un profil qui correspond parfaitement.

Olivier Bodini lui répond qu'il va le contacter.

Natacha Bessis considère également que Tewfik Kadri serait un très bon profil mais se demande s'il aurait le temps d'assumer ce rôle d'ambassadeur.

Emmanuelle Savignac indique que lorsque les docteurs ont des parcours extra académiques, on perd leur trace. Elle précise qu'il faudrait faire des recherches sur les alumni pour savoir ce qu'ils sont devenus mais que cela nécessite un travail conséquent..

Khaled Hassouni lui répond que le délai est très court (20 mai) et qu'il faudrait demander aux laboratoires et directeurs de thèse s'ils sont en contact avec des doctorants qui présentent un profil adéquat. Il demande qui va suivre cette procédure.

Séverine Girod lui répond qu'il s'agit des écoles doctorales, avec les gestionnaires en copie afin qu'elles puissent constituer le dossier.

Alexandra Lépine précise que les directions des écoles doctorales vont prendre contact avec les profils retenus et que les gestionnaires constitueront le dossier. Elle fait savoir que l'envoi se fera par la Présidente de l'université.

Khaled Hassouni souligne qu'il s'agit d'un dossier très court, composé d'un CV et d'une lettre de soutien et qu'il n'y a pas de restrictions sur le nombre de dossiers qui peuvent être présentés.

8) Point sur les événements

Sandrine Caron-Marillat fait un point sur les événements. Elle informe que la journée transversale des sciences a eu lieu avant les vacances, le vendredi 11 avril, et que tout s'est très bien passé. Elle précise qu'il y a eu beaucoup d'inscrits et peu de désistements et que l'ambiance était très bonne.

Sandrine Caron-Marillat informe également que les jurys pour les prix de thèse ont lieu en ce moment et que les lauréats seront annoncés demain après-midi. Elle ajoute qu'un point sera fait au prochain CED pour peut-être passer le nombre de prix remis à chaque école doctorale à deux au lieu d'un.

Natacha Bessis note qu'il est toujours frustrant de ne donner qu'un seul prix.

Khaled Hassouni souligne qu'il est difficile de comparer des thèses dans des disciplines différentes et qu'il faudrait un prix par pôle, donc trois prix.

Sandrine Caron-Marillat reprend son point sur les événements et souligne que la cérémonie de remise des diplômes aura lieu le vendredi 23 mai prochain. Elle indique que 69 docteurs ont confirmé leur présence et que certains ne pourront pas être présents, parce qu'ils sont à l'étranger entre autres.

Sandrine Caron-Marillat indique que le dernier événement de l'année, la journée scientifique de l'École Doctorale Galilée, aura lieu le mercredi 4 juin 2025. Elle souligne que la moitié des doctorants n'a pas rempli le questionnaire malgré ses nombreuses relances.

Séverine Girod rappelle que leur présence est obligatoire.

Natacha Bessis lui répond que c'est bien le cas mais qu'il n'y a aucune contrainte pour ceux qui ne viennent pas.

Séverine Girod demande combien de doctorants n'ont pas encore répondu.

Sandrine Caron-Marillat répond qu'il en manque une trentaine sur 63.

Natacha Bessis indique qu'elle relancera les doctorants qui n'ont pas répondu, avec les directeurs de thèse et les directeurs des unités de recherche en copie.

9) Questions diverses

Khaled Hassouni demande s'il y a des questions.

Séverine Girod informe qu'elle a été contactée par la direction des ressources humaines qui souhaite mettre en place un livret d'accueil spécialement destiné aux doctorants en contrat doctoral. Elle précise que ce livret sera indépendant de celui des écoles doctorales et qu'il portera uniquement sur des points RH. Séverine Girod demande à Mathieu Vallée, qui est en contrat doctoral, s'il accepte d'être contacté par le service RH pour savoir ce qu'il serait intéressant, selon lui, d'indiquer dans ce livret. Elle indique avoir également pensé à Talitha Tschöke. Elle les remercie pour leur aide.

Alexandra Lépine informe que lors de la présentation de l'université en vue de l'accréditation des formations au CNESER, des interrogations ont été soulevées concernant le 3ème cycle, avec notamment deux points d'alerte : le nombre d'abandons dans les deux écoles doctorales et un problème de légalité sur le montant minimum du financement obligatoire indiqué dans le règlement intérieur de l'École Doctorale Galilée. Elle ajoute que le ministère se pose des questions sur l'encadrement des thèses. Alexandra Lépine indique que les juristes doivent être sollicités pour se renseigner sur la légalité de la règle du financement minimum obligatoire. Elle précise que si cette mention doit être changée dans le règlement intérieur de l'École Doctorale Galilée, ce dernier devra être validé eu Conseil de l'ED, au Collège des écoles doctorales, à la Commission recherche et au Conseil d'administration.

Cynthia Soumigray indique que les abandons ne sont pas forcément plus importants, mais qu'ils sont plus recensés qu'avant. Elle ajoute que les écoles doctorales ont désormais une plus grande visibilité et que les doctorants n'ayant pas ouvert de dossier n'ont pas forcément abandonné.

Alexandra Lépine ajoute qu'à l'École Doctorale Galilée, il y a des abandons sur des contrats doctoraux financés, ce qui est préocupant.

Olivier Bodini lui demande quelles en sont les raisons.

Séverine Girod évoque un problème d'encadrement.

Alexandra Lépine complète en indiquant que ce n'est probablement pas la seule raison.

Emmanuelle Savignac demande s'il serait possible d'appeler les personnes concernées pour connaître les raisons de leur abandon.

Alexandra Lépine indique que les doctorants alertent généralement la Direction de la Recherche.

Khaled Hassouni indique qu'il faudrait avoir une idée des abandons au niveau national pour savoir comment l'USPN se positionne. Il estime que le doctorat est désormais une formation plus qu'une recherche aboutie et qu'il peut également y avoir dans certaines équipes des exigences trop élevées en regard de la durée de la thèse et des capacités ou de la formation initiale des doctorants.

Emmanuelle Savignac avance l'idée que ces abandons pourraient être le signe de souffrance dans certaines équipes mais que c'est aussi multifactoriel, comme l'absence de débouchés par exemple, qui est un frein.

Khaled Hassouni ajoute que pour limiter le nombre d'abandons, les jurys devraient être vigilants lors du recrutement.

Séverine Girod demande à Olivier Bodini s'il souhaite prendre la parole pour parler du cycle de conférences qu'il a mis en place.

Olivier Bodini indique qu'il a mis en place, avec Pascale Molinier, un cycle de conférences histoire et épistémologie des sciences et que le thème cette année est la notion de vérité avec des visions croisées émanant de plusieurs disciplines. Il ajoute avoir invité 6 orateurs pour animer les 6 conférences suivantes : vérité dans le procès pénal, vérité dans les mathématiques, quête de la vérité par la mesure dans les sciences expérimentales, vérité d'un point de vue constructif et de logique, heure de la post-vérité (réseaux sociaux) et projet Foucaldien et civilisation de la vérité (psychologie). Il précise que ces conférences auront lieu les mardis après-midi, à partir du 13 mai.

La séance est levée à 16h17 par le vice-président de la commission recherche.